



SERVICE FUNÉRAIRE  
MUNICIPAL

Ville de Limoges  
Service funéraire municipal  
Hôtel de Ville  
BP 3120  
87031 Limoges Cedex 1  
Tél : 05.55.33.29.24  
RCS : 218708501  
SIRET : 21870850100042 APE : 751A  
N° intracommunautaire : FR 55 218708501  
N° habilitation : 20 87 0115 N° ORIAS : 13 009 606  
Responsable légal : Emile-Roger LOMBERTIE

## DEVIS TYPE CIVIL CREMATION 2025

Devis n°0000080970 établi le 11/12/2024

Désignation	MT TTC	TVA	Désignation	MT TTC	TVA
<b>Prestations courantes</b>					
* Frais de dossier	180,00	2			
* Mise en bière au convoi	80,00	2			
* Transport après mise en bière 30 km aller / retour	205,08	1			
* Lyonnais crémation sapin 185 x 60	614,16	2			
4 * Poignée cercueil incinération	57,60	2			
* Plaque d'identité plastique	31,01	2			
* Redevance crémation d'un cercueil bois tendre (> 1,5 m)	793,02	2			
3 * Porteur(s) convoi civil	105,12	2			
<b>TOTAL Prestations courantes</b>	<b>2065,99</b>				
<b>Prestations complémentaires optionnelles</b>					
4 Cache-vis incinération	6,24	2			
Capiton taffetas blanc	104,76	2			
Mise à disposition salle cérémonie avec maître de cérémonie	121,02	2			
<b>TOTAL Prestations complémentaires optionnelles</b>	<b>232,02</b>				
<b>Frais avancés pour le compte de la famille</b>					
Vacation de police	20,00	4			
<b>TOTAL Frais avancés pour le compte de la famille</b>	<b>20,00</b>				

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 3 mois

	TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
1	10,00	186,44	18,64	205,08
2	20,00	1744,11	348,82	2092,93
4	0,00	20,00	0,00	20,00
<b>Total</b>		<b>1950,55</b>	<b>367,46</b>	<b>2318,01</b>

Bon pour accord      Signature

Vous avez été reçu par Alexia FIERS

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de la Ville de Limoges afin d'assurer la gestion contractuelle des prestations du service funéraire et l'établissement des actes de décès conformément aux articles 78 et 79 du Code Civil. Certains renseignements seront communiqués à la Trésorerie municipale pour le règlement des prestations et à la société chargée par la Ville de la mise en œuvre des contrats obsèques. Les données seront conservées 10 ans après le paiement des prestations. Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment vous opposer à ce traitement informatique, obtenir la communication des données vous concernant et leur rectification. La demande doit être adressée au Correspondant Informatique et Libertés de la Ville, par courriel (cil@ville-limoge.fr) ou par courrier postal à l'hôtel de ville (9 place Léon Betoulle - 87031 Limoges cedex 1). Vous avez aussi la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).